

Jules VENCE

BATEAUX ET EMBARCATIONS À VOILURE LATINE

1897

Jules VENCE, ingénieur de chantier naval, a publié son ouvrage «pour être utile aux ouvriers laborieux qui, pour augmenter leurs ressources, utilisent leur temps disponible à construire des bateaux». CONSTRUCTION ET MANŒUVRE DES BATEAUX ET EMBARCATIONS À VOILURE LATINE est donc un ouvrage pratique qui donne toutes les indications (plans, nature et échantillon des bois, cloutage, accastillage et gréement) nécessaires à la construction de tous les petits bâtiments qui fréquentent la côte méditerranéenne de l'étang de Berre à Antibes.

Tout ce qui concerne les bateaux de travail, les bateaux de pêche mais aussi les bateaux à éperon armés en plaisance nous est ainsi exposé.

Les planches (au 1/25 et au 1/20) permettent la réalisation de modèles de grande qualité.

La seconde partie de l'ouvrage traite de la manœuvre des voiles latines en rappelant le vieil adage provençal :

«Sé mi counouissés pas, mi toquès pas.»

un lexique français-provençal et provençal-français évoque le temps des galères et des chébecs.

Bref un ouvrage d'époque complet, sans équivalent pour la petite marine du Ponnant, que tout amateur, tout amoureux de la mer et tout modéliste voudra placer dans sa bibliothèque.

Un volume in-8° de 139 pages comprenant 26 figures, 5 planches dans le texte et 8 planches hors texte.

Impression sur papier offset ivoire. Reliure pleine toile bleue marine avec tranche-fil et signet. Titres dorés sur dos et plat.

Réimpression en fac-similé de l'édition originale de 1897 (Bibliographie maritime Polak n°9.393).

CONSTRUCTION ET MANŒUVRE
DES
BATEAUX ET EMBARCATIONS
A
VOILURE LATINE

SOMMAIRE :

- CHAPITRE I. — Bateaux Provençaux dits *Bateaux à Éperon*.
A. Bateaux de pêche.
B. Bateaux Pilotes de Marseille.
C. Bateaux armés en plaisance.
- II. — Bateaux Toulonnais dits *Rafaux* ou *Pointus*.
— III. — Gourses.
— IV. — Barquettes.
— V. — Bettes (Bateaux plats dits).
— VI. — Notions sur la Manœuvre des Voiles latines.
— VII. — Termes de construction et de marine en idiome local.

PLANCHES DANS LE TEXTE :

- PLANCHE A. — Coupes transversales de bateaux à éperon, non pontés et pontés (page 17).
— B. — Proportions de l'éperon (page 22).
— C. — Division des membrures des Bettes (page 91).
— D. — Détermination de la tonture des Bettes (p. 93).
— E. — Pièces composant les Bettes (coupe et plan) (page 95).

— 25 —

PROCÉDÉ D'EXÉCUTION DE LA MEMBRURE
au moyen d'un seul gabarit,
dit *GABARIT DE SAINT-JOSEPH*.

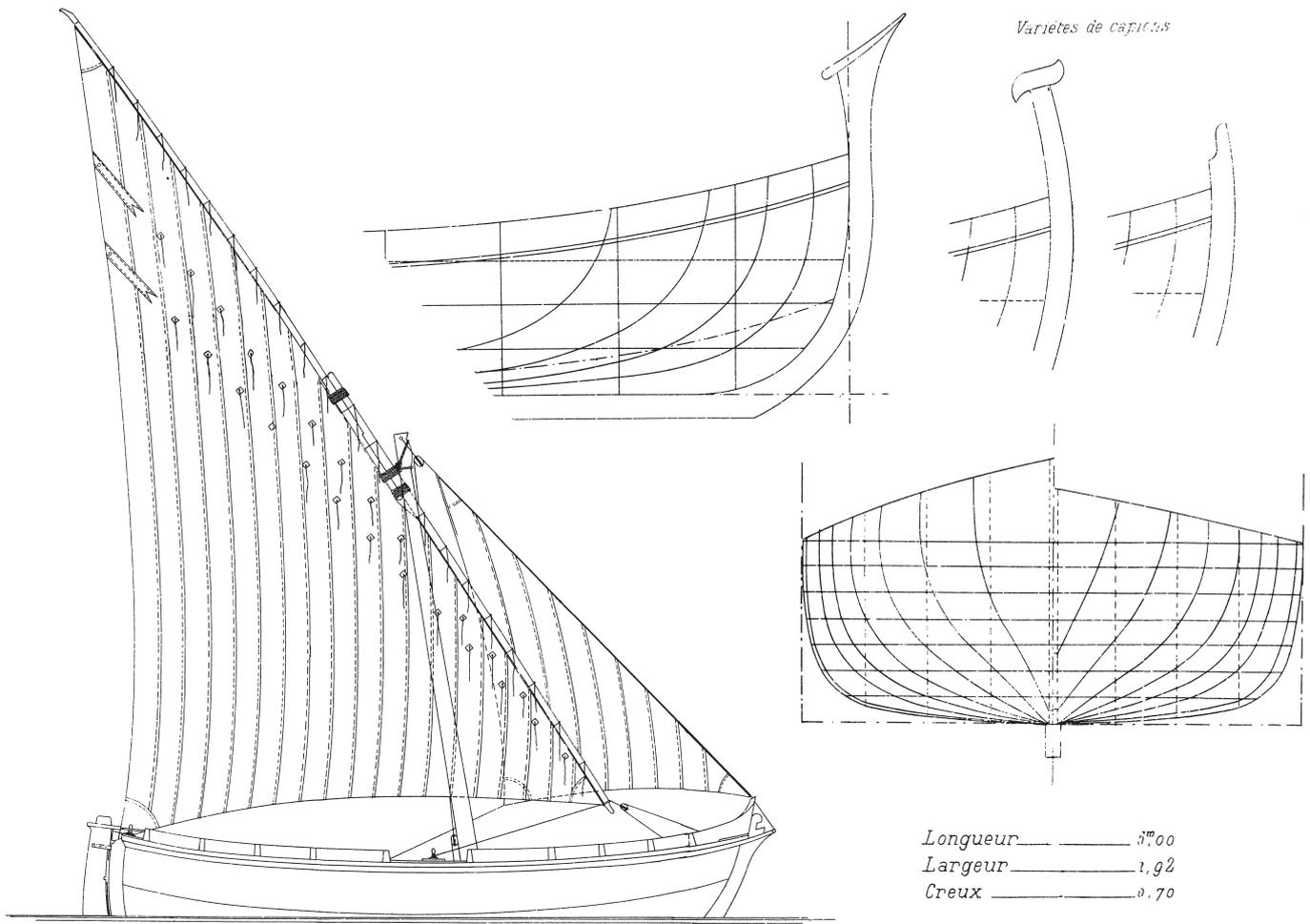
Pour éviter de faire un tracé complet et de confectionner un gabarit pour l'exécution de chaque couple de la membrure, les constructeurs des bateaux provençaux se servent d'un seul gabarit qu'ils nomment *Gabarit de Saint-Joseph*.

Ce gabarit n'est autre que celui du maître-couple; il sert, au moyen de certains repères, à gabariter la membrure sur une longueur variant de 0,33 à 0,40 de la longueur totale du bateau au milieu.

Les membres extrêmes avant et arrière sont cueillis en place, suivant des fausses lisses, comme des couples de remplissage.

La grande pratique que les charpentiers constructeurs ont de ce procédé, ne les empêche pas, avec ce seul gabarit, de faire varier notablement le rapport des dimensions principales de l'embarcation, ainsi que ses formes.

Ils allèguent qu'ils économisent ainsi les frais relativement coûteux d'un plan de formes, d'un tracé en grandeur d'exécution et de la confection de nombreux gabarits de la membrure qui, s'ils étaient conservés, pour servir à refaire au besoin une même embarcation, formeraient pour eux un matériel encombrant. Ce sont ces principales considérations, qui ont bien leur valeur vis-à-vis du bon marché qu'on leur demande, qui les conduisent à conserver l'usage d'un seul gabarit de membrure, que les charpentiers, sans doute à cause de la simplicité de ce procédé primitif, qualifient du nom



reste le garant lorsque l'antenne est hissée.

Drosse. — La drosse se compose d'un flon ou itague et d'un palan. Le flon de drosse se termine à son extrémité supérieure par une moque dite bigotte (figure 17).

- A, Mât.
- B, Antenne.
- C, Bragot.
- D, Cabillot dit quinçonneau.
- E, Drisse de l'antenne dite *flon*.
- F, Moque dite *bigotte*.
- G, Drosse.

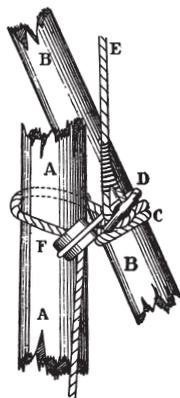


FIGURE 17

Le flon fait lui-même retour dans la moque et forme ainsi un nœud coulant qui enserre le mât et le flon de drisse immédiatement au-dessus du bragot, sur lequel la moque est d'ailleurs fixée par un amarrage. Ce nœud coulant est souvent garni de basane qu'on suiffe pour faciliter le glissement; d'autres fois il est garni d'un chapelet en bois dont les grains sont rapprochés alors que la drosse est souquée.

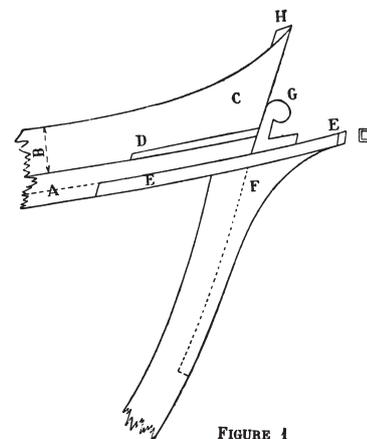


FIGURE 1

- A. Cordon préceinte..... *Queira*
- B. Fargue..... *Faouco*
- C. Fargue extrême avant..... *Faoucounéou*
- D. Moustache..... *Moustacho*
- E. Eperon..... *Espéron*
- F. Taille-Mer..... *Taillo-Mar*
- G. Colimaçon..... *Caragoou*
- H. Sommet de l'étrave..... *Capien*